

## Communiqué de presse

Cayenne, le 20/12/2023

### L'IEDOM Guyane publie :

Le coût du crédit pour les ménages  
et les entreprises

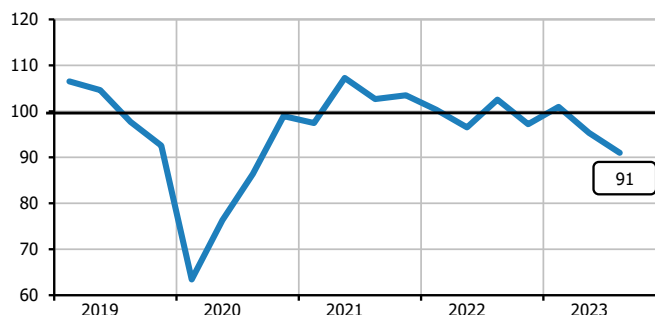
Les tendances conjoncturelles au 3<sup>e</sup>  
trimestre

### La confiance des entreprises en berne

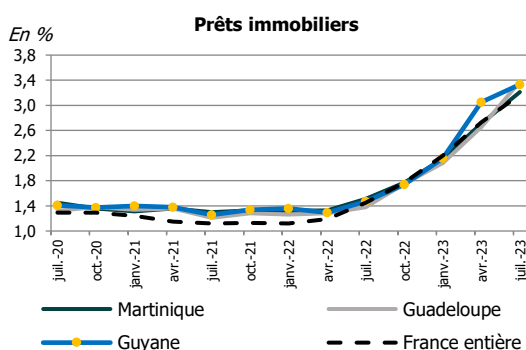
Les entreprises interrogées par l'IEDOM expriment à nouveau une baisse de leur confiance au 3<sup>e</sup> trimestre 2023. L'indicateur du climat des affaires (ICA) diminue pour le 2<sup>e</sup> trimestre consécutif. Il s'établit à 91 points, en dessous de sa moyenne de longue période.

Les principales préoccupations des entreprises portent une nouvelle fois sur la gestion de la hausse des coûts des matières premières. Les retards pris au niveau de la reprise de l'activité spatiale participent aussi à la morosité ambiante.

Indicateur du climat des affaires en Guyane  
(100 = moyenne de longue période)



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM



Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

Une nouvelle progression des taux de crédits touche à la fois les ménages et les entreprises au 3<sup>e</sup> trimestre.

À titre illustratif, le taux des crédits à l'habitat des ménages atteint 3,33 %, soit plus du double par rapport au taux constaté un an auparavant.

Le constat est similaire pour des entreprises : les crédits à l'équipement sont souscrits en moyenne à un taux de 4,70 % ce trimestre.

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et monétaire des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)

Contact : [direction@iedom-guyane.fr](mailto:direction@iedom-guyane.fr) - tél : 05 94 29 36 73